

Ville de **MARLES-LES-MINES****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS
DU MAIRE**

DÉCISION DU MAIRE N° 2025-34 DU 22 SEPTEMBRE 2025 PUBLIÉE LE 22 SEPTEMBRE 2025

CONTRAT DE CESSIION AVEC GO PROD'EVENTS POUR LE SPECTACLE « L'ATELIER DU MAGICIEN » LE 17 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux septembre ;

Le Maire de la Ville de Marles-les-Mines ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2122-22 ;

Vu la délibération n°03.04.25.07 du 03 avril 2025 portant délégations consenties au maire par le conseil municipal ;

Considérant la proposition de la société GO PROD'EVENTS, dont le siège social est situé 49 rue de l'Égalité – ZI Petite Savate, 59600 MAUBEUGE, pour la représentation du spectacle « L'atelier du Magicien » ;

DÉCIDE

De signer un contrat de cession avec la société GO PROD'EVENTS, dont le siège social est situé 49 rue de l'Égalité – ZI Petite Savate 59600 MAUBEUGE, pour la représentation du spectacle « L'atelier du Magicien », le 17 décembre 2025, à la salle Pignon à Marles-les-Mines.
Le coût total de la prestation s'élève à 1 466,45 € TTC.

PRÉCISE

Que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil Municipal de Marles-les-Mines, lors de sa prochaine réunion.

INFORME

Que cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lille, CS 62039, 05 rue Geoffroy Saint-Hilaire 59014 LILLE CEDEX dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant le Maire de Marles-les-Mines, dans le même délai de deux mois. Cette démarche prolonge le délai du recours contentieux qui doit être introduit dans les deux mois suivant sa réponse. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Téléréours citoyens » accessible par le site Internet « www.telerecours.fr ».

Certifié exécutoire par le Maire,

Compte tenu de la réception
en Sous-Préfecture, le

Et de la publication, le 22 septembre 2025

Fait à MARLES-LES-MINES, le 22 septembre 2025

Pour expédition conforme

